

## De l'exclusion et des exclus à travers les récits de voyage au XIX<sup>e</sup> siècle

Hassan El Hannabi

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/740>

DOI : 10.4000/cdlm.740

ISSN : 1773-0201

### Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2004

Pagination : 41-50

ISSN : 0395-9317

### Référence électronique

Hassan El Hannabi, « De l'exclusion et des exclus à travers les récits de voyage au XIX<sup>e</sup> siècle », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 69 | 2004, mis en ligne le 10 mars 2006, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/740> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdlm.740>

---

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

© Tous droits réservés

---

# De l'exclusion et des exclus à travers les récits de voyage au XIXe siècle

Hassan El Hannabi

---

- 1 L'un des reproches majeurs qu'on pourrait faire aux chroniqueurs tunisiens du XIXe siècle est leur peu d'intérêt pour l'observation et à plus forte raison l'analyse des faits sociaux. Toute leur attention est focalisée sur les faits et gestes des élites du pouvoir et du savoir, les autres composantes de la société, en particulier les laissés pour compte, étant souvent négligées ou, au mieux, évoquées seulement par ricochet et en des termes plutôt partisans.
- 2 Qu'en est-il des voyageurs ? Dans quelle mesure leurs récits fournissent-ils des éléments d'approche des problèmes sociaux et plus précisément de la question de l'exclusion ? On peut se demander, par ailleurs, si en tant qu'observateurs étrangers ils n'ont pas exercé à leur manière une certaine évacuation, pour ne pas dire exclusion, de certains thèmes importants.
- 3 Evidemment, le choix du XIXe siècle comme champ d'investigation n'a rien de fortuit. Cette époque est caractérisée par la fin du fragile équilibre qui a jusque-là permis aux différentes catégories sociales de vivre un tant soit peu en symbiose. L'irruption de plus en plus agressive du capitalisme européen en Tunisie et l'incapacité de ce pays à s'adapter à la nouvelle donne, malgré les tentatives de réforme, accélèrent certains processus de déclassement social et provoquent un malaise dans les rapports au pouvoir que la maladresse de l'Etat finit par radicaliser et transformer en une insurrection générale en 1864. Par ailleurs, c'est le siècle des voyages par excellence. L'instauration de la paix européenne en Méditerranée et l'évolution des transports maritimes instaurent un ordre mondial favorable au voyage et à l'exploration. Aussi les visiteurs de la Tunisie deviennent-ils de plus en plus nombreux, surtout après la prise d'Alger.  
Le corpus
- 4 Les récits compulsés dans le cadre de cette étude ne sont pas - loin de là- des modèles de recherche sociologique. D'ailleurs, ce genre n'est pas encore né dans la littérature de voyage du XIXe siècle. Néanmoins, ces récits contiennent quelques remarques

intéressantes. Ils comportent aussi des silences et des omissions qui sont aussi instructifs sur le processus d'exclusion. Ces deux volets de la recherche ne sauraient être appréhendés sans une connaissance des motivations et des profils des voyageurs.

- 5 La plupart des six voyageurs de notre corpus montrent une sensibilité aux questions sociales et plus précisément au problème de l'exclusion, quoique les niveaux d'approche soient différents.
- 6 Si on devait procéder à un classement on pourrait mettre en tête de liste l'allemand Christian Ferdinand Ewald. Ce voyageur séjourne en Tunisie pendant six ou sept ans. Calviniste et adepte de l'Eglise anglicane, il adhère à une communauté religieuse qui œuvre pour l'évangélisation des juifs : « *The London Society for the Promotion of Christianity among the Jews* ».
- 7 Celle-ci l'envoie comme missionnaire en Algérie en 1832, puis il est appelé à poursuivre son travail de prédicateur en Tunisie. Pays auquel il se rend en 1833 ou 34, où il effectue des pérégrinations dans différentes régions du nord au sud et dans lequel il fonde la section tunisienne de la London Society qu'il dirige du reste jusqu'en 1840-41'. Grâce à sa connaissance de la langue arabe et d'autres langues européennes, entre autre le français, l'italien et l'anglais, ainsi qu'à sa sensibilité à la misère sociale il prend contact rapidement avec les différentes composantes de la société tunisienne et plus particulièrement les juifs.
- 8 Le second, l'allemand Gustave Nachtigal, fait figure de marginal par rapport au premier. Arrivé à Tunis en 1863 pour un séjour de convalescence de quelques mois, il passe son temps à chercher un emploi dans le corps médical de la cour beylicale et finit par se faire recruter médecin de la m'halla de Rostom qui est chargée de mater l'insurrection de Ali Ben Ghdhahem (1864). Incapable de se faire rembourser ses honoraires pour services rendus à l'Etat tunisien et ce malgré ses liens d'amitié avec le ministre Mustapha khaznadar, il choisit de reprendre ses pérégrinations, cette fois-ci en direction de l'Afrique noire et en compagnie du grand voyageur allemand Heinrich Von Maltzen'. Nachtigal fait donc l'expérience de la marginalité, car on ne lui permet pas de faire fortune, ne parvenant avec les maigres honoraires qu'on veut bien lui donner qu'à vivre chichement, mais en plus ses compétences ne sont pas vraiment reconnues par le corps médical beylical et son passage dans l'armée du bey comme médecin de la m'halla n'est pas concluant, matériellement s'entend. Par ailleurs, il côtoie d'assez près les exclus du moment, à savoir les rebelles.
- 9 Le suisse Henry Dunant, fondateur de la Croix Rouge internationale, s'intéresse quant à lui aux exclus de toujours, de Tunisie et d'ailleurs, à savoir les esclaves. Pourtant, c'est l'accès à d'importantes positions dans la finance internationale et dans l'aventure coloniale qui accapare d'abord son attention. A l'âge de 26 ans, il est envoyé en Algérie par la banque « Lullin et Sautter » où il travaille dans le but de faire le caissier d'une compagnie coloniale genevoise, il ne tarde pas à s'en séparer et commence des démarches administratives pour lancer sa propre entreprise. En attendant l'aboutissement de sa requête il entreprend un voyage de tourisme en Tunisie au cours de l'hiver et du printemps 1856-57, il est alors âgé de 29 ans. Promeneur solitaire, il ne dédaigne pas, cependant, de fréquenter diplomates, médecins, archéologues de tous bords'. Sa tournée et ses fréquentations lui permettent de rassembler assez de matériaux pour se lancer dans l'écriture.

- 10 Au cours de la même année 1857 il publie un livre intitulé *Notice sur la Régence de Tunis* que plusieurs décennies plus tard, au crépuscule de sa vie, il présentera comme suit :
- « comme auteur, j'ai bien peu écrit ; mais jamais je n'ai eu l'intention de gagner de l'argent ou de la réputation. J'écrivais, non seulement pour le plaisir d'écrire, mais dans le désir sincère et profond d'apporter ma petite contribution volontaire à la défense d'une grande cause d'humanité. Tel fut l'ouvrage sur la Régence de Tunis, qui avait surtout pour but de montrer que l'esclavage chez les musulmans, tout affreux qu'il fût, était moins horrible que l'esclavage chez les Américains des Etats-Unis ».
- 11 Les autres voyageurs de notre corpus se situent au second plan par rapport aux trois premiers déjà cités et ceci dans la mesure où leurs récits sont beaucoup moins explicites quant à leur sensibilité pour les questions sociales. Le premier, Louis Frank, de famille belge mais d'origine française - dont l'oncle, Jean-Pierre Frank, médecin aussi, s'était distingué auprès des cours d'Allemagne et de Russie - a fait une belle carrière d'abord dans l'armée en Italie et en Egypte où il a gagné l'estime du médecin en chef Desgenettes et de Napoléon lui-même, avant de regagner la cour beylicale où il est reçu en 1806 comme médecin particulier du bey Hammouda Bacha<sup>6</sup> et exerce pendant une dizaine d'années. De retour en Europe en 1816 il rédigera ses souvenirs que son ami l'orientaliste Jean-Joseph Marcell publiera en 1850 sous le titre : *Tunis, Description de cette Régence*. Cette relation est plus instructive sur la vie de cour et le fonctionnement du pouvoir central que sur les groupes sociaux de la Tunisie de Hammouda Bacha, néanmoins, Louis Frank réserve quelques paragraphes à la condition des juifs et des femmes.
- 12 Sur les mêmes sujets on peut recueillir quelques réflexions dans deux relations de voyage rédigées à une vingtaine d'années d'intervalle. La première est publiée en 1865 sous le titre *La Régence de Tunis au XIXe siècle* par de Flaux. «Ayant été chargé par arrêté ministériel d'une mission scientifique avec pour objet de faire des recherches à la bibliothèque de Tunis et d'explorer l'emplacement de Carthage »<sup>7</sup>, de Flaux quitte la France dans le courant de septembre 1861. Son séjour se prolonge pendant plusieurs mois, au cours desquels il effectue des fouilles et travaille en bibliothèque, sans négliger le tourisme.
- 13 Grenville Temple, dixième baronnet de Stowe, autre voyageur, cette fois-ci anglais, géographe et membre de la Royal Geographical Society, séjourne en Tunisie pendant quelques mois (entre août 1832 et mars 1833) pour y effectuer, à titre personnel et pour son propre « amusement », comme il dit, « un examen général de la géographie ancienne et moderne de ce pays (afin) de corriger nombre d'erreurs qui existent actuellement à la fois dans les livres et sur les cartes »<sup>8</sup>. Ses recherches donnent lieu à une relation en deux volumes publiée à Londres en 1835 sous le titre *Excursions in the Mediterranean*, qui concerne en fait, plus l'archéologie, l'histoire ancienne et moderne et la géographie que les questions sociales.

L'exclusion au regard des voyageurs

- 14 Il faut dire que d'une manière générale les voyageurs du XIXe siècle sont encore peu attentifs à la dynamique sociale de la régence de Tunis, ils sont peu outillés pour comprendre la nature de la structure sociale et à plus forte raison les caractéristiques des rapports sociaux. En venant en Tunisie, la plupart d'entre eux effectuent un voyage dans le temps qui les ramène sans transition à l'époque antique. Convaincus que le pays ne peut pas avoir évolué, ou sinon très peu, depuis la chute de l'empire romain, ils sont soucieux de montrer les survivances.

- 15 Ainsi, par exemple, évoquant l'armée du bey, Temple dit :
- « Les contingents arabes sont fournis par les différentes tribus de bédouins, qui, en échange, sont exemptés du paiement de nombreuses taxes et contributions. C'est là, cette cavalerie sauvage qui rendit jadis la Numidie fameuse. Mais, ils ne sont plus « *infraeni* » sans selles. (Maintenant), ils disposent de la selle et d'étriers en forme de pelle qui servent d'éperons. C'est là une amélioration décisive sur l'ancien système d'équitation des Numides »<sup>1</sup>.
- 16 Parlant du site d'Utique, il affirme qu'il porte actuellement le nom de Bou Chateur, c'est-à-dire, dit-il « *le père du talent et de l'habileté* » et Grenville de se demander : « *ce nom moderne renferme-t-il quelque allusion au talent de Caton ?* » quant aux scènes de débauche qui se déroulaient au palais du Bardo au temps du bey Othman, elles auraient pu, d'après lui « *rivaliser avec celles de Tibère à Capri* ».
- 17 En somme, la référence aux anciens est rassurante et de Flaux en fait l'expérience *a contrario*, car à vouloir comprendre l'évolution sociale comme elle se présente et sans coup d'œil rétrospectif, il en vient à ne plus distinguer de normes. « *Il ne peut y avoir de morgue dans un pays où il n'y a pas de classe* », dit-il, « *où chaque homme est le fils de ses œuvres, où l'on commence par être esclave ou portefaix au port pour finir premier ministre* »<sup>2</sup>.
- 18 Dans cette optique les phénomènes sociaux, en l'occurrence celui de l'exclusion, sont plus constatés qu'expliqués, ils ne renvoient à aucune analyse approfondie des contradictions sociales. On se demande d'ailleurs, dans quelle mesure les voyageurs ne se copient pas, tellement les thèmes restent récurrents. Nachtigal est probablement l'un des rares voyageurs à évoquer la fragilité des petites gens de la ville de Tunis face au choléra et leur incapacité de payer les consultations sollicitées du médecin<sup>3</sup>.
- 19 Ainsi, pendant au moins plus d'un demi-siècle, trois catégories sociales sont considérées marginales : les femmes, les juifs et les esclaves noirs. Ces derniers ne sont pas les plus à plaindre d'après nos voyageurs. Il n'y a que le missionnaire Ewald pour être scandalisé à la vue d'un groupe d'une centaine de femmes noires conduites par des négriers vers Tunis. Refusant le principe même de l'esclavage, il ne voit qu'une solution religieuse au problème, à savoir l'instauration du royaume de Dieu<sup>4</sup>.
- 20 Pour les autres voyageurs, c'est à peine si on peut parler de problème d'esclavage, tant il est vrai que les esclaves leur semblent être bien intégrés. Temple, qui se trouve à Tunis au même moment qu'Ewald, trouve qu'au début du XIXe. Siècle :
- « la situation des esclaves nègres est loin d'être digne de pitié, car ils sont toujours bien traités et reçoivent fréquemment de leurs maîtres une bonne éducation. On a également souvent l'habitude de leur donner la liberté après sept ans de service. Mais, dans plusieurs cas qui m'ont été rapportés, les esclaves ont refusé d'accepter leur libération, sachant qu'ils ne pourraient pas être plus heureux que dans leur situation présente »<sup>5</sup>.
- 21 Henri Dunant, à la fin des années cinquante, confirme le jugement de Temple en faisant prévaloir :
- « l'immense supériorité relative de l'ancien esclavage tunisien sur celui qui existe encore actuellement aux Etats-Unis (où) les esclaves n'ont pas plus le droit de posséder que celui de se marier légalement, et d'élever leurs enfants. (...) On leur défend souvent d'assister au culte de leur choix et même de se réunir pour prier Dieu »<sup>6</sup>.
- 22 Rendant hommage à Ahmad bey pour avoir aboli l'esclavage, Dunant fait, cependant, du consul de France à Tunis le véritable initiateur de cette réforme, un fait divers ayant, d'après le voyageur, permis au consul d'intervenir pour l'affranchissement d'une

famille noire et d'obtenir du bey, par la même occasion, une déclaration pour l'affranchissement de tout enfant qui naîtrait à l'avenir de parents esclaves. Information que les recherches démentent, car on sait que c'est plutôt l'intervention anglaise, soit directe soit par l'intermédiaire de l'organisation abolitionniste « *The British and Foreign anti-Slavery Society* », qui a activé le processus qui a conduit au bout de cinq ans à la proclamation du 26 janvier 1846 abolissant l'esclavage. En tout cas, l'intervention des puissances européennes n'aurait pu aboutir si le bey n'était pas acquis à la cause de l'affranchissement, celle-ci ne pouvant faire l'unanimité dans la cour du bey compte tenu des bouleversements qu'elle faisait peser sur l'ordre social.

- 23 En fait, on aurait souhaité être mieux renseigné sur la situation réelle des affranchis. Mais, visiblement les voyageurs ont plus rapporté par oui-dire les appréciations des consuls et des négociants européens qu'ils n'ont vérifié sur le terrain, à la ville mais aussi à la campagne, la situation réelle des esclaves et plus tard des affranchis<sup>15</sup>.
- 24 La condition des juifs donne lieu à des réflexions plus contrastées. Ewald, qui est le plus à même, de par sa mission, à s'enquérir sur cette condition, en brosse un tableau plutôt sombre. L'extrême pauvreté dans laquelle, d'après lui, vivent les juifs de Soliman, de Gabès et de Jerba, est due, au moins en partie, à la population musulmane, qui, selon lui, confine les juifs dans les plus bas métiers et leur réserve de mauvais traitements<sup>16</sup>; mais, Ewald ne donne pas de plus amples explications sur leurs conditions de vie et reconnaît, par ailleurs, que les musulmans respectent leurs lieux de culte<sup>17</sup>.
- 25 Frank, qui est un contemporain d'Ewald, considère aussi que les juifs de Tunis vivent en marge de la société :

« Rien n'est plus commun », dit-il, « que de les voir outrager et même frapper par les Maures ; ils reçoivent même les mauvais traitements ou les coups avec une résignation vraiment étonnante : mais aussi si jamais un d'eux osait en riposter à ses agresseurs, il risquerait infailliblement d'être compromis dans un procès sérieux, qui ne pourrait s'arranger que par le sacrifice d'une forte somme d'argent et souvent ces insultes n'ont pas d'autre but que cette extorsion abusive et tyrannique ».

*Malgré cela, reconnaît-il*, « ils peuvent monter des chevaux et des mulets, ce qui leur est défendu en Egypte et dans la plupart des autres contrées soumises aux musulmans »<sup>18</sup>.

- 26 Mais, si Ewald, en bon chrétien, compatit au mauvais traitement dont les juifs font l'objet, Frank, lui, pense qu'ils méritent bien ce qui leur arrive : « *cette race d'hommes* », affirme-t-il, « *est là ce qu'elle est partout, remplie de superstition, de ruse, de méchanceté et de haine pour quiconque n'est pas leur coreligionnaire* »<sup>19</sup>.
- 27 Dans les récits de voyage du milieu du XIXe siècle le jugement change, les juifs ne sont plus à plaindre. De Flaux trouve que :
- « comme presque partout, ils sont dans les rangs extrêmes de la société, très riches ou très pauvres. Cette inégalité de condition s'explique », dit-il, « par l'esprit d'aventure qui les anime tous et qui, bien ou mal dirigé, les conduit à la fortune ou à la ruine »<sup>20</sup>.
- 28 Henri Dunant distingue, abusivement, la période avant le règne d'Ahmad bey (1837-55) et celle qui est inaugurée par ce souverain. Pour lui, jusqu'en 1837 les juifs étaient soumis à mille vexations dont l'obligation de porter le costume distinctif n'en était que la plus apparente et avec Ahmad Bey ils furent « *émancipés* », ce qui explique l'existence de deux classes : une haute « *composée principalement de juifs livournais établis à Tunis, qui fait la banque, le négoce, ou exerce la profession de courtiers* » et « *une classe moyenne ou*

*inférieure qui se livre à la broderie des tissus, et aux professions de tailleurs, cordonniers, merciers, passementiers, épiciers, pelletiers et usuriers »<sup>21</sup>.*

- 29 Aussi, la marginalité socio-économique juive ne serait, d'après Dunant, qu'un leurre, car, dit-il, « quoiqu'ils soient riches, ils sont avarés, ils aiment à se faire passer pour très pauvres et sont d'une avidité extraordinaire »<sup>22</sup>.
- 30 En ce qui concerne les femmes, Frank au début du siècle et de Flaux dans les années 1850, relèvent leur claustration et utilisent le mot « exclusion » pour décrire leur état. De Flaux affirme ainsi qu'à Tunis «elles sont exclues du marché et des bazars, comme de tous les lieux publics. Elles restent enfermées dans leurs maisons »<sup>23</sup>. Aussi, celles que nos deux voyageurs rencontrent dans la rue ne peuvent être, pour eux, que, soit des « pauvresses demandant l'aumône (soit) des filles de joie exerçant leur triste métier »<sup>24</sup>. «Parcourant les places et les rues les moins fréquentées de la ville (elles sont) reconnaissables à leur démarche dévergondée »<sup>25</sup>; autrement dit la rue est livrée aux marginales. Remarquez qu'on n'arrive pas à déterminer leur identité : s'agit-il exclusivement de musulmanes ou y en a-t-il également parmi elles des européennes et des juives ?

Pour conclure, tentons quelques conclusions provisoires

- 31 Il nous paraît que la sensibilité des voyageurs à la question de l'exclusion et de la marginalité est plus ou moins vive suivant les cas. C'est un thème du récit qui reste intimement lié à l'expérience personnelle et aux objectifs fixés au voyage, aussi est-il nécessaire de procéder d'abord à l'analyse de la personnalité de l'auteur.
- 32 L'exclusion apparaît chez les voyageurs du XIXe siècle comme un phénomène complexe dont la dimension ethnique n'est pas vraiment dénoncée, c'est le cas des juifs et des esclaves noirs, ce qui est à mettre en rapport avec les mouvements d'idées qui dominent en Europe à l'époque.
- 33 Les témoignages recueillis restent insuffisants car les remarques glanées ici et là ont un caractère qualitatif et subjectif et manquent de précision quant au processus de marginalisation. Plusieurs facteurs pourraient être évoqués pour expliquer ces lacunes dont la barrière de la langue ainsi que la méfiance partagée qui ne sont pas à négliger.
- 34 Les grands absents dans ces récits sont les ruraux, plus précisément les bédouins. Ils ont des apparitions furtives dans le récit d'Ewald où ils font figure de délinquants vivant de rapines et de larcins<sup>26</sup>. Ils sont exclus du champ de vision des voyageurs, dans la mesure où le circuit de voyage, qui est établi à partir de lettres de recommandations, éloigne le voyageur des zones considérées comme dangereuses. Mais, la quête de notoriété et la recherche de la fortune de certains voyageurs ne les poussent-ils pas aussi à prendre leur distance par rapport aux marginaux, même s'ils éprouvent de la sympathie pour leur cause, comme c'est le cas de Nachtigal ?

---

## NOTES

1. - Ewald (Ch.-F.), *Reise von Tunis nach Tripolis (über Soliman, Nabal, Hammamet, Susa, Sfax, Gabis, Gerba)*, 1835, traduit à l'arabe par Mounir Fendri, Tunis, Fondation Nationale, Carthage, 1991, pp. 9-15.
2. - Nachtigal (G.), *Le médecin de la m'halla. La Tunisie entre 1863 et 1868 à travers la correspondance du médecin allemand*, traduit de l'allemand à l'arabe par Mounir Fendri, Tunis, CPU, 2003, pp. 3-6.
3. - Dunant (H.), *Notice sur la régence de Tunis*, Genève, Société Henry Dunant, 1996 (reprographie de la seconde édition du même ouvrage publié à Genève en 1858), p. VII.
4. - *Op. cit.*, p. III, note 3.
5. - Karoui (A.), *la Tunisie et son image dans la littérature française du 19<sup>ème</sup> siècle et de la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle (1801-1945)*, Tunis, STD, 1975, p. 24.
6. - Marcell (J.-J.), *Histoire de Tunis, précédée d'une description de cette régence par le Dr. Louis Frank*, Tunis, éd. Bouslama, 1979, p.1.
7. - Flaux (A. de), *La Régence de Tunis au XIXe. siècle*, Tunis, Alger, 1865, p. 271.
8. - Temple (G.), *Excursions en Méditerranée. Alger et Tunis*, traduit au français par P. Grandchamp (1912) et légèrement remanié en 1967. Texte ronéotypé.
9. - *Idem.*, p. 111.
10. - De Flaux, *op. cit.*, pp. 48-49.
11. - Nachtigal (G.), *op. cit.*, lettre du 9 août 1863.
12. - Ewald (Ch.-F.), *op. cit.*, p. 22.
13. - Temple (G.), *op. cit.*, p. 107.
14. - Dunant (H.), *op. cit.*, p. 169 et p. 171.
15. - Voir Chater (Kh.), *Dépendance et mutations précoloniales. La régence de Tunis de 1815 à 1857*, Publications de l'Université de Tunis, Tunis 1984, pp. 548-553.
16. - Ewald (Ch.-F.), *op. cit.*, pp. 24, 26, 74, 94-95.
17. - *Idem.*, p. 94.
18. - Frank (L.), *op. cit.*, p. 95.
19. - *Ibidem.*
20. - De Flaux (A.), *op. cit.*, p. 67.
21. - Dunant (H.), *op. cit.*, p. 230.
22. - *Ibid.*
23. - De Flaux (A.), *op. cit.*, p. 38.
24. - *Ibid.*
25. - Frank (L.), *op. cit.*, p. 113.
26. - Ewald (Ch.-F.), *op. cit.*, p. 73.

---

## RÉSUMÉS

Au XIX<sup>e</sup> siècle, surtout après la prise d'Alger, des voyageurs visitent la Tunisie et publient leurs récits de voyage. Ces récits sont le plus souvent une simple description du pays, mais on y relève aussi des remarques sur la condition de vie des habitants et sur l'exclusion dont souffre une partie de la population. Cette étude est réalisée à partir de six récits de voyageurs, les trois plus importants étant l'œuvre de deux allemands et du Suisse Henry Dunant fondateur de la Croix Rouge Internationale.

During the XIXth century and more particularly after the Algiers's capture, travellers visit Tunis's country and publish their travel's narration. These narrations are more often a simple country's description but we also note remarks on inhabitants condition of live and exclusion which a part of the population suffers. This study is effected from six narrations's travellers, the three more important being the two german's work and swiss man Henry Dunant the International Red Cross's founder.

## INDEX

**Mots-clés** : exclusion, Tunisie, voyageurs, problèmes sociaux, XIXe siècle

## AUTEUR

**HASSAN EL HANNABI**

CERES - Université de Tunis